



DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie



NORMANDIE-SEINE



AUBERGE DE L'ETAMPAGE
Le Bourg
27680 LE MARAIS-VERNIER
Tél : 02 32 57 61 51



Blard
Le regard en béton



DECATHLON

Pont Audemer



Eléphantbleu
PLUS PRO. PLUS PROPRE.



CORRIDA DÜ MARAIS-VERNIER

Dimanche 27 avril 2025



SEMI-MARATHON



Départ 9h45
Challenge Run'Eure



10 KM DU MARAIS

Départ 9h30



MARCHE 7 KM

Départ 10h00

RANDO 7 KM

Départ 10h05

imprimé par : HANDIPRINT-260 rue des Noisetiers-50110 TOURLAVILLE

Départs : 10 Km à 9h 30 SEMI-MARATHON à 9h45
7 Km Marche sportive à 10h Rando à 10h05

RENSEIGNEMENTS :

Facebook Corrida du Marais Vernier

Tél : 06 50 28 14 40

E-mail : corrida.maraisvernier@gmail.com

<http://corridamaraisvernier.wixsite.com/acmv>



LE TRI
+ FACILE



BAG
DE
TOU

CORRIDA DU MARAIS VERNIER

Dimanche 27 avril 2025

REGLEMENT

Art 1 : Parcours : Les parcours de 21,100 km et de 10 km, labellisés et étalonnés à l'aide de la méthode IAAF, sont une boucle dans le magnifique circuit du Marais-Vernier. Ils sont conformes au règlement de la charte des courses hors stade F.F.A.

Art 2 : Participation : L'épreuve est ouverte aux licenciés et non licenciés. Tout athlète non licencié déclare posséder un Plan Prévention Santé (PPS) de moins de 3mois. Il est expressément indiqué que les coureurs participent à cette compétition sous leur propre responsabilité.

Art 3 : Catégories : Les catégories d'âge donneront lieu à un classement en accord avec la F.F.A. Il est rappelé que des contrôles pourront être effectués durant l'épreuve afin d'assurer la parfaite régularité de la course.

Art 4 : Ravitaillements : Consignes sanitaires Covid : Il est recommandé de s'équiper en ravitaillement solide et d'utiliser son propre contenant de ravitaillement liquide. (Les postes de ravitaillement sont mis en place tous les 5 km. Des postes d'eau et brumisateurs sont placés en alternance dans ces intervalles de distances). Les organisateurs prévoient le marquage visuel tous les kilomètres par des panneaux au bord de la route.

Art 5 : Jury : La décision d'un juge arbitre assisté de juges officiels de la course sera sans appel. Des commissaires de course seront placés sur tout le parcours pour en assurer la régularité. **Les accompagnateurs à vélo sont strictement interdits sur les parcours. Le dossard doit obligatoirement être apposé sur le torse de façon visible et l'utilisation d'appareil audio n'est autorisée que sur une seule oreille.**

Art 6 : Assistance : Une assistance médicale sera assurée sur le parcours et à l'arrivée. Les services médicaux d'urgence seront habilités à mettre hors course tout concurrent apparaissant inapte à poursuivre l'épreuve.

Art 7 : Assurance : Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile (SMACL). Les licenciés sont couverts par les garanties liées à leur licence. Il est demandé aux autres participants de s'assurer personnellement.

Art 8 : Remise des Prix : Seuls les concurrents présents à la remise des prix pourront prétendre aux récompenses. Les 1^{er} prix de chaque course ne sont pas cessibles. L'organisation se réserve le droit d'utiliser les images réalisées pour ses publications sans contrepartie.

Art 9 : Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses sous peine de disqualification.

Art 10 : Résultats : Les résultats des courses seront consultables sur les sites suivants : corridamaraisvernier.wixsite.com / www.le sportif.com

INFORMATIONS GENERALES (Inscription le jour + 2€)

Accès au parking jusqu'à 9H pour la sécurité des coureurs
Inscription en ligne ou par courrier postal (ci-joint)
Chronométrage avec puces jetables / dossard

Retrait des dossards :
Vendredi 25 (14h à 18h30) et le Samedi 26 (9h30 à 18h30) magasin DECATHLON Pont Audemer

Le jour de la course à partir de 7h45 **Fin du Retrait des Dossards 30 mn avant l'épreuve**
Départ du 10 km : 9h30 / Semi : 9h45 / 7 km marche sportive : 10h / Rando : 10h05

Edité par A.C.M.V

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Bulletin d'Engagement



A RETOURNER avec votre règlement avant le **22 AVRIL 2025**
à l'adresse suivante :

A.C.M.V
192 bis Le Bout d'Amont
27680 LE MARAIS VERNIER

10 km du Marais (9h30)

A partir de Cadets H/F (2008 & 2009)



7 km de marche sportive (10H)



Semi-Marathon(9h45)

A partir de Juniors H/F (2006 & 2007)



Rando de 7 km (10h05)



NOM : Prénom :

Né(e) le : Sexe : Féminin Masculin

Adresse :

Code Postal : Ville :

Licencié : Oui Non

N° de licence : Nom du Club :

E-mail : _____@_____

Pour réponse à votre engagement

Joindre **OBLIGATOIREMENT** pour chaque course (sauf Rando) : **la photocopie de la licence ou n° du Plan Prévention Santé (PPS) :**

Le règlement ainsi qu'un justificatif d'identité.

Signature (lu et acceptation du règlement) :

	Non Licencié	Licencié
Tarifs : 10 km	12€ en février 13€ en mars 14€ en avril	-2 €
Semi-Marathon	17€ en février 18€ en mars 19€ en avril	-2 €
7 km de marche sportive	8 €	
Rando de 7 km	5 €	

FIN DU RETRAIT DES DOSSARDS 30 AVANT L'ÉPREUVE